



## DELIBERATION 2019-30

LE VINGT MARS DEUX MILLE DIX-NEUF A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLÉES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU QUATORZE MARS DEUX MILLE DIX-NEUF.

**PRESENTS :** Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. – Mme OMS ML. - Mme FASSIO I. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND JF. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. – Mme FAVRE-MERCURET R. – M. MASSON M. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M-F – Mme MAUREL P. - Mme BADOUIN E. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme VACQUIE S. – M RIO F. - Mme SALOMON ML. – M. VERNAY P.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** Mme AURIAC A. procuration à M. GUIRAUD I. - Mme FABRY V. procuration à M. RIO F.

**ABSENTS EXCUSES :** M. DELON A.

**ABSENT :** M. CARABASSE P. – Mme ESCRIG C.

Monsieur Jean-François PAINTRAND a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

**OBJET :** Granges : convention de servitudes pour la pose d'un coffret tarif jaune

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que la rénovation de l'ancienne salle des Granges sera terminée pour l'été 2019.

Elle indique que, pour permettre l'organisation de manifestations sur la place du Puits de Gaud, il est nécessaire de mettre en place un coffret tarif jaune à l'extérieur des Granges.

Cela induit la pose d'un câble BT des Granges jusqu'à la fausse coupure existante à côté de la médiathèque.

Enedis a donc soumis à la commune une convention de servitudes à cet effet. Elle prévoit une indemnité de 50€ à la commune.

Mme le Maire propose au conseil municipal d'approuver la réalisation de ces travaux.

**Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :**

Pour	UNANIMITÉ
Contre	
Abstention	

**Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :**

- **APPROUVE** les travaux détaillés ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de servitudes et tout autre document relatif à cette affaire.

**Isabelle GUIRAUD**  
**Maire de Saint Jean de Védas**

